Sanda-Marina BĂDULESCU
Universitatea din Piteşti

LE RENOUVEAU DES LANGUES DE SPÉCIALITÉ EN CONTEXTE EUROPÉEN

Résumé **:** *Notre travail vise à montrer l'importance des langues de spécialité dans l'actuel contexte européen. Notre approche retracele trajet des langues de spécialité dès le début et jusqu'au présent, en montrant leur origine et leur spécificité.*
Mots-clés: *langues de spécialité, terminologie, lexicographie, enseignement*

1. Généralités

L'un des éléments fondateurs des langues de spécialité est l'"application" de ces langues à un réel particulier. Le structuralisme européen avait laissé de côté la notion de référence, de rapport au réel. De ce fait, la pensée européenne, tout aussi que la pensée américaine distributionnelle pour d'autres raisons, a eu tendance à oublier, jusqu'à la fin des années 1950, le réel. Or, la considération des langues ou des textes de spécialité ne peut que faire resurgir le réel, donc la référence, puisque l'une de leurs caractéristiques est de porter sur des objets du monde spécifiques. D'où une conception d'abord terminologique des langues de spécialité. On dit "d'abord", puisque se centrer presque exclusivement sur le lexique est un travail utile mais insuffisant. Il faut aussi bien apprendre à nommer qu'apprendre à repérer les façons de nommer et leurs éventuelles implications.

2. Définitions

Nous avons choisi deux définitions qui nous semblent plus claires et généreuses pour caractériser les langues de spécialité.

La première définition appartient à Galisson et Coste [Notes, 1] : « *Expression générique pour désigner les langues utilisées dans des situations de communication (orales ou écrites) qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier* ».

La deuxième définition des langues de spécialité est adaptée de Hoffmann [Notes, 2] : « *Ensemble élaboré de phénomènes linguistiques* apparaissant *dans une sphère déterminée de communication et circonscrits par un objet de recherche, un sujet, des intentions ou des conditions spécifiques* ».

3. Origines

Depuis les années 1970, la terminologie comme discipline autonome se situe parmi les sciences du langage. La filiation naturelle de la terminologie avec les sciences du mot – lexicologie, lexicographie, sémantique a été démontrée à compter de cette date par des auteurs comme Wüster [Notes, 3], Guilbert [Notes, 4], Rey [Notes, 5], Kocourek [Notes, 6], etc. Les développements de la sociolinguistique ont mis en évidence des phénomènes comme la stratification lexicale dans le discours professionnel technico-scientifique, représentée par Phal [Notes, 7 et 8] ou encore la diffusion, la standardisation et l'implantation sociale des terminologies en aménagement linguistique représentées, parmi les autres, par Corbeil [Notes, 9]. À côté de l'apport conjoint de la sociolinguistique et de la psycholinguistique, la compréhension de ces mêmes phénomènes a amené les chercheurs à se pencher sur des questions cruciales comme l'analyse de la résistance au changement, la définition de critères d'acceptabilité terminologique et d'autres questions reliées à ce qu'on appelle aujourd'hui la socioterminologie.

BDD-A5379 © 2005 Universitatea din Piteşti
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:40:37 UTC)

Le texte technico-scientifique est le point de départ de la terminologie qui représente sa composante la plus claire, mais aussi la plus opaque, bien souvent, pour le non spécialiste. Le texte technico-scientifique constitue en fait un type de discours bien particulier destiné à transmettre des connaissances sur le monde, à décrire les réalités des sciences et des techniques. Ce type de discours utilisé aussi bien à l'oral, sous la forme des parlers professionnels, qu'à l'écrit, en tant que textes spécialisés, est aujourd'hui dénommé *langue de spécialité*, souvent abrégé en *LSP* (d'après l'anglais *language for special purposes).*

Quant au français, on a connu, d'une part, une conception qui faisait de la langue "scientifique et technique" (voire des langues "scientifiques et techniques") l'objet spécifique et, de l'autre part, une conception qui faisait des discours "scientifiques et techniques" l'objet spécifique. Cette dualité de conceptions a conduit à adopter des dénominations différentes : *français scientifique et technique, français instrumental, français fonctionnel, français de spécialité* [Notes, 10]. On a aussi proposé l'appellation de "*français pour objectifs spécifiques*" - *FOS* [Notes, 11], terme calqué sur ESP (*English for Specific Purposes).*

4. Histoire et évolution

L'histoire du français de spécialité se réalise en deux temps principaux avec des épisodes secondaires, ce qui ne veut pas dire mineurs.

Le premier temps est principalement lexicographique en ce qu'il centre les processus sur les vocabulaires spécialisés. On est dans le prolongement des années 1950 qui ont donné le français fondamental et les méthodes dites "SGAV" dont le type achevé du point de vue des principes est *Voix et Images de France*, les méthodes suivantes assouplissant les principes en fonction des contextes. À cette époque André Phal donne son *Vocabulaire général d'orientation scientifique* [Notes, 8].

Le deuxième moment est centré sur le binôme *texte* / *discours.* Le français fonctionnel, comme on l'appelait à l'époque, a eu du mal à trouver sa voie. Lorsque L. Porcher utilisait la formule "enseignement fonctionnel des langues", il entendait par là qu'il n'existe pas d'un côté une "langue générale" et d'un autre des "langues spécifiques", mais des pratiques langagières ou discursives différenciées de la même langue.

L'histoire du *français de spécialité* ou du *français pour objectifs spécifiques* (terme calqué) présente des similitudes avec l'histoire de l'ESP (*English for Specific Purposes*), certainement dues au fait que les mêmes causes produisent les mêmes effets, mais aussi des différences. Dans *Épisodes*, J. Swales [Notes, 12] essaie d'élaborer un dialogue entre différentes conceptions de l'ESP, racontant ainsi une histoire ("story") et non pas l'histoire ("history") de l'histoire. Il y avait là une idée intéressante pour un domaine qui n'avait pas encore d'histoire. Aujourd'hui les choses ont changé et les langues de spécialité, y compris le français de spécialité font l'histoire.

L'apparition des langues de spécialité se situe quelquepart entre l'*Encyclopédie* de d'Alembert et Diderot et la création des premières *banques de terminologie*.

Le fait de répertorier des termes techniques et de les gloser n'est donc pas une activité récente dans l'histoire de la lexicographie française. Les encyclopédies, les dictionnaires, les glossaires ont d'abord été perçus comme des ouvrages propres à améliorer la connaissance du monde réel et des choses en général. Manifestement conçus comme des instruments de consignation et de transmission du savoir à travers une architecture très pratique constituée par la liste de mots traités en descripteurs selon l'ordre alphabétique, c'est certainement l'encyclopédisme du projet qui caractérise ce genre lexicographique qui a survécu jusqu'aujourd'hui. Des mots pour savoir ou des termes, plutôt que le savoir des mots, l'encyclopédie donc, avant le dictionnaire général nous amène lentement à la

BDD-A5379 © 2005 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:40:37 UTC)

dialectique de la terminologie. Vue sous cet aspect, l'*Encyclopédie* de Diderot est très terminologique par le contenu technique très riche qu'elle apporte. Le *courant encyclopédiste* verra son prolongement moderne dans le développement des sciences de la documentation et des langages documentaires fondés sur la classification des notions se rapportant aux choses et à la connaissance en général, de même qu'à leur hiérarchisation : par emple, les banques de données et les thésaurus techniques d'aujourd'hui. Il faut aussi préciser que la documentologie et la classification ont influencé en profondeur certaines écoles terminologiques et, en particulier, celle de Vienne avec Wüster.

Le domaine du français langue étrangère (FLE) y compris le français de spécialité, comme c'est le cas en Roumanie, a connu, suivant le modèle anglais, une vague de déclarations sur la centration sur l'apprenant – sur les besoins pris en compte par la sociolinguistique, ou sur le processus d'apprentissage envisagé par la psycholinguistique.

Plus récemment, on a construit un mode d'approche de l'EPS et du français de spécialité qui correspond à nombre de préoccupations dans des disciplines respectables au sujet de la compréhension de la cognition : il s'agit non seulement des ambitions des théories linguistiques de l'énonciation et des théories plus tournées vers la philosophie du langage comme celles de J.R. Searle ou de F. Jacques, mais aussi des développements de l'intelligence artificielle, de l'enseignement des langues assisté par ordinateur (ELAO) et de la traduction assistée par ordinateur (TAO).

5. Perspectives linguistiques et pédagogiques des langues de spécialité en contexte européen

Aujourd'hui, on peut délimiter pour l'enseignement des langues étrangères, en général, et du français langue étrangère, en particulier, des publics différents, nouveaux par rapport à ceux du passé. Ce faisant, il est possible de constater un nouvel intérêt pour le français spécialisé, aboutissement d'une demande dont il conviendrait de préciser la nature et l'origine.

Au Brésil, et plus précisément à Sao Paolo, lors de la naissance du *français instrumental*, on a pu constater dans un premier temps une demande de publics de spécialité concernant principalement la compréhension écrite. Ce qui a amené, progressivement, la mise en place d'une méthodologie assez riche et variée pour répondre à des demandes d'autres publics et dans d'autres domaines, comme par emple la compréhension orale. La quasi-totalité de la demande porte sur des formes d'enseignement du français sur objectifs spécifiques, mettant en jeu des « savoir-faire » et des savoirs sur la langue. Cette demande est souvent délicate à traiter : elle exige une grande technicité des encadreurs et beaucoup de compréhension de l'interculturel. Il en résulte une nécessité immédiate – celle de construire des cours ou des programmes sur objectifs spécifiques dans le cadre d'une formation linguistique générale.

Le français fonctionnel, devenu plus tard le français de spécialité, ou l'enseignement fonctionnel du français, respectivement l'enseignement des langues de spécialité, a traversé deux périodes différentes. D'abord celle où il a bénéficié d'un soutien très appuyé, entre 1974 et 1980, puis un creux dans la dernière décennie du X siècle, qui s'est d'ailleurs traduit par l'absence relative de toute publication didactique. Il semble qu'il y ait un fort frémissement depuis quelques années produit par le développement de l'Union Européenne. Il s'agit de mettre en oeuvre la construction de l'Europe des vingt-sept, la Roumanie y compris. Les marges d'action politique ont complètement intégré l'internationalisation du marché des langues. Effectivement, les données classiques ont changé. Par ailleurs, il faut distinguer entre les publics spécifiques qui ont des besoins précis et urgents – c'est dans ce cas la politique qui dicte la méthodologie, et le français de spécialité où la méthodologie

BDD-A5379 © 2005 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:40:37 UTC)

dicte la politique. Aujourd'hui, il faut gérer rapidement une réponse face à des contraintes folles, jamais vues. Ce que l'on demande aujourd'hui, c'est du "formateur pour l'esprit", plutôt que de revenir au fonctionnel strict. N'oublions pas la réponse offerte dans les années 70 en intégrant les données culturelles et communicatives, mais sans souci qualitatif, c'est-à-dire incluant des visées formatrices plus larges au profit des apprenants.

À présent, le défi consiste à donner une réponse qui devrait être d'une efficacité supérieure: l'explicitation, l'intériorisation d'outils de pensée et de réflexion que l'apprenant peut retourner au bénéfice de sa propre culture pour la mieux comprendre.

Dans le contexte de Union Européenne, la généralisation de l'enseignement de deux langues européennes va s'accompagner aussitôt de questions relatives aux autres langues. Cette option du choix de deux langues vivantes étrangères obligatoires va être vite dépassée par une demande encore accrue. Au niveau universitaire, le projet ERASMUS nécessite des formations linguistiques multiples plus ou moins spécifiques. De plus, les besoins réels de formation dans le domaine des langues de spécialité exigent des réponses souvent très ciblées et individuelles. Quant aux programmes "français de spécialité", la demande reste très forte. Les objectifs des intéressés sont multiples : bénéficier de contacts avec le milieu professionnel, d'un recyclage linguistique sur mesure, d'un accès à une documentation spécialisée et à des données culturelles. D'où l'importance de structures bien intégrées en milieu professionnel. Par ailleurs, il faut faire face à une demande d'un troisième type – celle de formation des formateurs. Il faut penser aussi à une spécialisation dans la spécialisation. En milieu professionnel dans les entreprises, on essaie d'identifier la spécificité de la demande. À cet égard, on peut réfléchir sur la "culture d'entreprise", par emple la conceptualisation des motivations et des attitudes. Dans tous les cas, la définition des objectifs est un travail prioritaire.

Pour innover sur le terrain, coller à la réalité, analyser la demande, il y a un impératif majeur : une vision d'interdisciplinarité et de transdisciplinarité. Et pour cette démarche, il faut développer une capacité non pas de langue mais autre : par emple, une *capacité au transfert.* Il y a des tendances profondes, très nettes en Europe : face à des demandes très nombreuses de français spécialisé émanant du secteur économique, de plus en plus l'enseignement passe par les banques de données, les traducteurs et la traduction assistée par ordinateur.

Les contenus doivent être identifiés dans leur singularité et les démarches proposées diversifiées selon les contextes. Il s'agit de ne pas lier les contenus à des démarches. Il faut avoir un monosémisme puissant en ce qui concerne les contenus et une très grande diversification pour les modes de traitement. Quant au problème du partenariat – et à l'emple du Forum de la Communication scientifique et technique, il y a une forte communication possible entre le monde scientifique et les enseignants de français spécialisé. Si l'on parle de la sensibilisation des enseignants au monde extérieur, l'inverse est vrai : on doit aussi parler de sensibilisation du monde scientifique à cette transversalité. La démarche doit être ouverte. Il s'agit de faire prendre conscience à des chercheurs, trop souvent cantonnés dans leur domaine, de l'importance et de la nature des enjeux linguistiques, et symétriquement d'expliquer aux enseignants et au grand public les enjeux scientifiques actuels.

Un sérieux espoir pointe en Europe grâce à la mise en place de tous les programmes multilatéraux et de leurs implications linguistiques et pédagogiques. Et, si l'an 2005 est l'Année Européenne de la Citoyenneté par Éducation, l'avenir est à l'éducation dans ses formes les plus spécifiques.

BDD-A5379 © 2005 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:40:37 UTC)

Notes et références :

1. Galisson, R et Coste, D., *Dictionnaire de didactique des langues*, Hachette, Paris, 1976, p.511.
2. Adaptée de Hoffmann, cité dans Kocourek, LFTS, 1982, p.17.
3. Wüster, E., *General Theory of Terminology and Terminological, Terminography - An introduction*, Ed. Springer, Wien, New York, 1979.
4. Guilbert, L., *La créativité lexicale*, Paris, Larousse, 1975.
5. Rey, A., *La terminologie: noms et notions*, collection *Que sais-je ?*, no. 1780, Presses Universitaires de France, Paris, 1979.
6. Kocourek, R., *La langue française de la technique et de la science, vers une linguistique de la langue savante*, 2e édition, Oscar Brandstetter Verlag, Wiesbaden, 1991.
7. Phal, A., *Le vocabulaire général d'orientation scientifique: essai de définition et méthode d'enquête. Les langues de spécialité, analyse linguistique et recherche pédagogique*, AIDELA, Strasbourg, 1970.
8. Phal, A., *Vocabulaire général d'orientation scientifique*, CRÉDIF, Paris, 1971.
9. Corbeil, J.-C., *L'aménagement linguistique au Québec*, collection *Langue et société*, édition limitée Guérin, Montréal, 1980.
10. voir aussi le *Lexique* rédigé par M. Henao et D. Lehman, Paris, 1989.
11. Terme proposé par Henri Portine, de l'Université de Lille III, en 1990.
12. Swales, J., *Episodes*, dans *ESP*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, 1985.

BDD-A5379 © 2005 Universitatea din Pitești
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:40:37 UTC)